

**Site de la Laubanie à Calais  
- Proposition de prise d'un  
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope  
Mesure d'accompagnement permettant la pérennisation  
d'un site de compensation -**

DREAL Hauts-de-France

*Version du 08 novembre 2021*



# SOMMAIRE

## **I. Présentation du site**

## **II. Enjeux écologiques du site**

II.1. Habitats naturels

II.2. Flore

II.3. Faune

II.4. Continuités et fonctionnalités

## **III. Perspectives de valorisation écologique du site**

## **IV. Menaces pesant sur le site**

## **Bibliographie**

## **Annexes**

La proposition de prise d'un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) sur la plaine de Sangatte et d'un autre le site de la Laubanie à Calais s'inscrit comme une mesure d'accompagnement envisagée dans le cadre des travaux menés en 2019 et 2020 sur des terrains gérés par Eurotunnel, à savoir le « SIVEP DOUANES » et la « boucle ferroviaire ». Des mesures de compensation sont en effet prévues sur les deux zones et la prise d'un APPB s'inscrit comme une mesure de pérennisation de ces mesures de compensation.

Le présent dossier concerne le site de la Laubanie, sur la zone dite « ZAC II » à Calais.

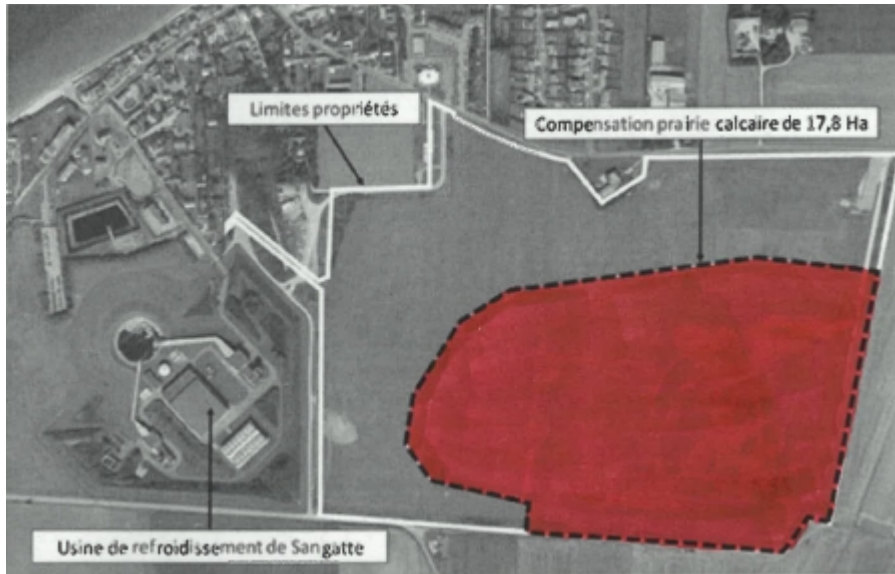
## I. Présentation du site

Site	Site de la Laubanie
Département	Pas-de-Calais
Commune	Calais
Description sommaire	Entre la rivière de la Laubanie et l'A16 ou l'Européenne, le site est occupé par des prairies humides pâturées.
Superficie	13,5 ha
Parcelles cadastrales concernées	DW18pp, DW21, DW23, DW24, DW26, DW30pp, DW31, DW95pp, DW106pp, DW110pp, sur Calais
Propriétaire(s)	Eurotunnel
Maîtrise foncière	Totale
Zonage au PLU	Zone Nr = espaces naturels remarquables ou caractéristiques du littoral Zone 1AUI = aménagement de zones d'activités commerciales et tertiaires (à confirmer)  <i>Zonage et règlement du PLU modifié et approuvé le 8 février 2016</i>
Compensation	Au titre des espèces protégées et des zones humides
Usage actuel	Pâturage (cadre par un plan de gestion). Existence d'une convention non confirmée
Inventaires existants	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) n°310030087 de type I « Prairie de la ferme des trois Sapins »  « Cœur de nature » indiqué dans le Schéma de COhérence Territoriale et le schéma de trame verte et bleue du Pays du Calais
Protections existantes	Aucune

Le périmètre du site de compensation sera délimité sur le terrain par un piquetage et bornage par un géomètre et dûment cartographiés sous SIG. Les plans de géomètre et les données SIG seront fournis au service instructeur dans les 6 mois qui suivent la signature de l'arrêté préfectoral d'autorisation.



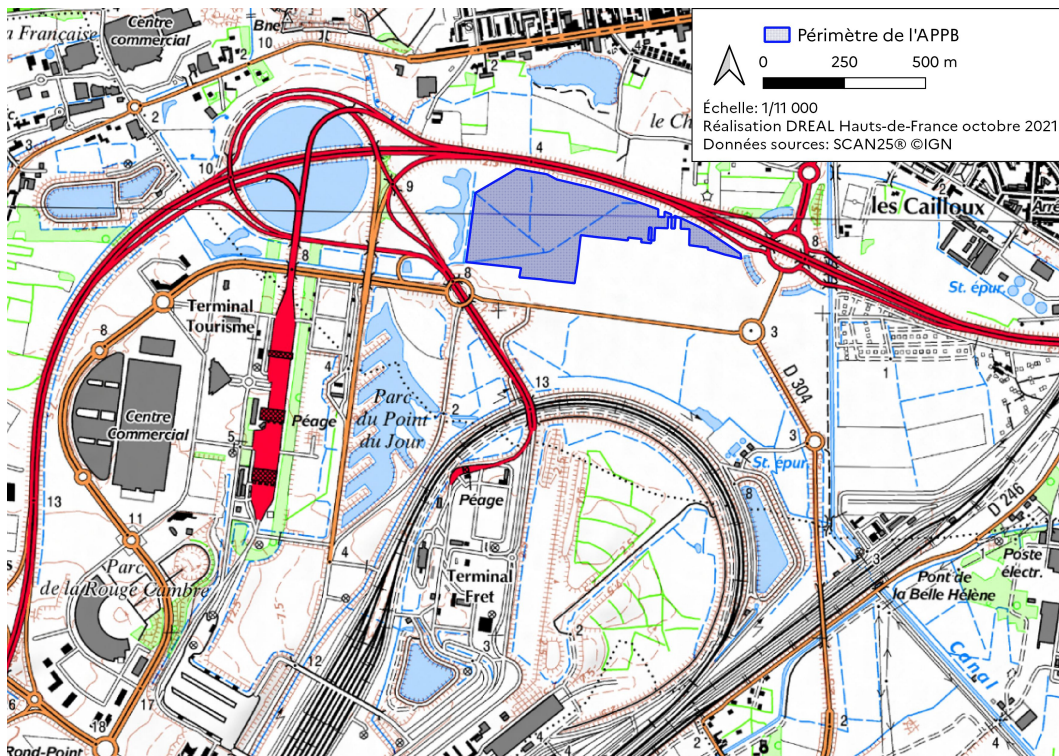
*Localisation des deux sites vis-à-vis de la concession Eurotunnel (sources : DDTM62)*



*Localisation du site de la Plaine de Sangatte (sources : DDTM62)*



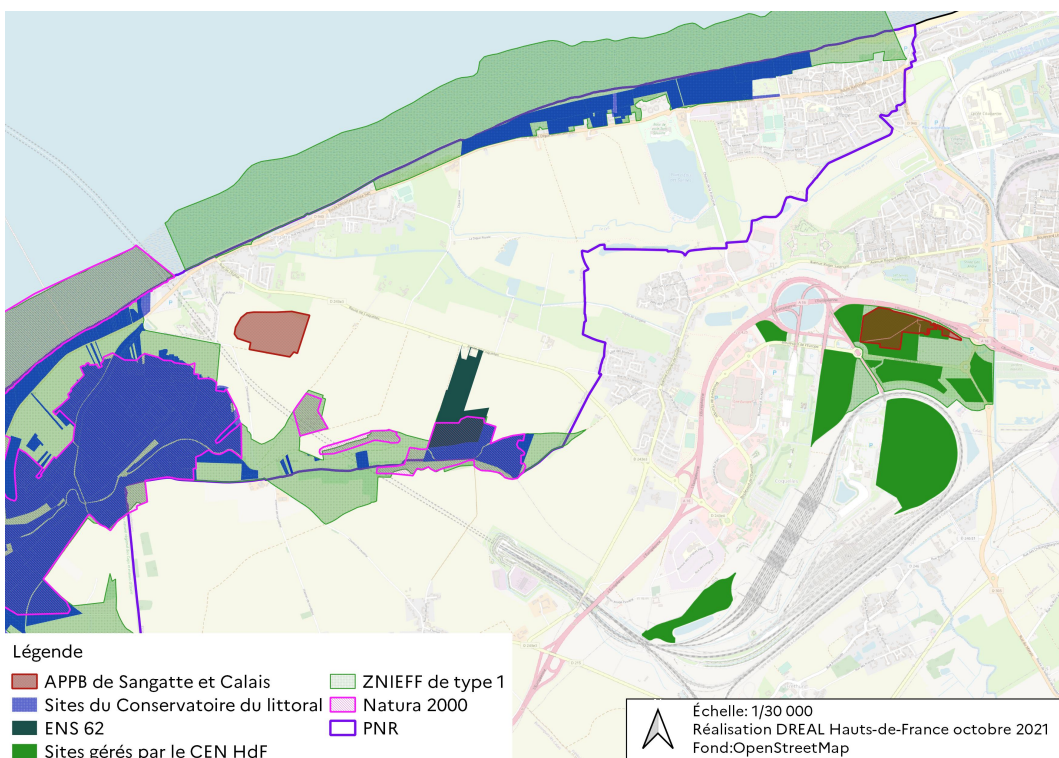
*Localisation du site de la Laubanie (sources : DDTM62)*



Localisation du site de la Laubanie (carte intégrée au projet d'arrêté)

## II. Enjeux écologiques du site

Le site se situe à proximité immédiate de zonages d'inventaires et de protections, notamment le Fond Pignon ou la Zone Spéciale de Conservation « Falaises et pelouses du Cap Blanc Nez, du Mont d'Hubert, des Noires Mottes, du Fond de la Forge et du Mont de Couple ».



Localisation des deux projets d'APPB dans le réseau d'espaces naturels

Les données sont issues de données du Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France et du dossier de demande d'autorisation environnementale déposée par le pétitionnaire.

Objet	Nbre de (syn)taxons (sp. patrim)	Niveau de connaissance	Sources	Protocole de collecte	Commentaire
Habitats naturels	7 (1)	Moyen	CEN (2021)	- Inventaires du 17 juin au 20 juillet 2021 via des relevés phytosociologiques. Interprétation des relevés et utilisation des guides des végétations des zones humides et du Nord de la France.	Absence d'inventaire en début de printemps et en fin d'été limitant la typicité de certains milieux observés.
Flore vasculaire	123 (7)	Moyen	CEN (2021)	- Inventaires du 17 juin au 20 juillet 2021 via des parcours aléatoires et des relevés phytosociologiques dans les différentes entités de végétation.	Absence d'inventaire en début de printemps et en fin d'été limitant la détection de certaines espèces.
Amphibiens	1 (0)	Nul	CEN (2021)	- Pas d'inventaire dédié à ce taxon pour ce site, uniquement des données opportunistes au cours des autres inventaires.	Mosaïque favorable à l'accomplissement du cycle de vie des amphibiens - Effort d'échantillonnage à envisager.
Mammifères	2 (1)	Faible	CEN (2021)	- Pas d'inventaire dédié à ce taxon pour ce site, uniquement des données opportunistes (relevé d'empreintes, de fèces et observation directe d'individus) au cours des autres inventaires.	/

Objet	Nbre de (syn)taxons (sp. patrim)	Niveau de connaissance	Sources	Protocole de collecte	Commentaire
Oiseaux nicheurs	25 (11)	Faible	CEN (2021)	- Inventaire spécifique en 2021 : prospections de jour, à vue et auditive entre le 17 juin et le 20 juillet.	Absence d'inventaire en début de printemps et en fin d'été limitant la détection de certaines espèces.
Oiseaux de passage ou utilisateurs (nicheurs locaux)	15 (4)	Faible			
Odonates (libellules et demoiselles)	7 (0)	Faible	CEN (2021)	- Inventaire spécifique en 2021 : recherche « à vue » des imagos (filet à papillons) et exuvies entre le 17 juin et le 20 juillet.	/
Lépidoptères Rhopalocères (papillons « de jour »)	9 (0)	Moyen	CEN (2021)	- Inventaire spécifique en 2021 : recherche « à vue » des imagos (filet à papillons) entre le 17 juin et le 20 juillet.	/
Lépidoptères Hétérocères (papillons « de nuit »)	1 (1)	Nul	CEN (2021)	- Pas d'inventaire dédié à ce taxon pour ce site, uniquement des données opportunistes au cours des autres inventaires.	/
Orthoptères (criquets, grillons et sauterelles)	3 (1)	Faible	CEN (2021)	- Pas d'inventaire réalisé en période favorable à la détermination des espèces, uniquement des données opportunistes au cours des autres inventaires.	/

Niveau de connaissance : **Nul** : pas de prospection ; **Faible** : au moins une référence bibliographique ou un passage rapide d'un expert ; **Moyen** : les prospections ont couvert au plus 50% de la période favorable ou du nombre de visites nécessaires ; **Bon** : les prospections ont couvert plus que 50% de la période favorable et du nombre de visites nécessaires ; **Très bon** : les prospections ont couvert quasiment 100% de la période favorable et du nombre de visites nécessaires avec tous les moyens de collecte nécessaires.

### *État des connaissances (sources : CEN, 2021)*



## II.1. Habitats naturels

Localement, la microtopographie semble assez peu marquée : la variation maximale d'altitude est d'un peu plus d'un mètre sur une distance de plus de 600 m d'après le profil altimétrique ouest-est :



*Profil altimétrique ouest-est de la zone de Laubanie, d'après Géoportail (sources : CEN, 2021)*

Selon le CEN, le maintien hors d'eau de la Plaine Maritime Flamande fait appel à un dispositif complexe de gestion des eaux en fonction de la marée, qui comporte notamment un réseau dense de canaux et watergangs avec de nombreuses vannes, écluses et stations de pompage. Le site se situe dans la quatrième section de waterings du Pas-de-Calais. La gestion de l'eau y est entièrement dépendante des objectifs liés aux activités humaines et en particulier de la prévention des inondations. Le premier objectif est l'évacuation des eaux et le drainage de la plaine des waterings.

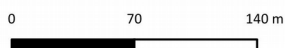
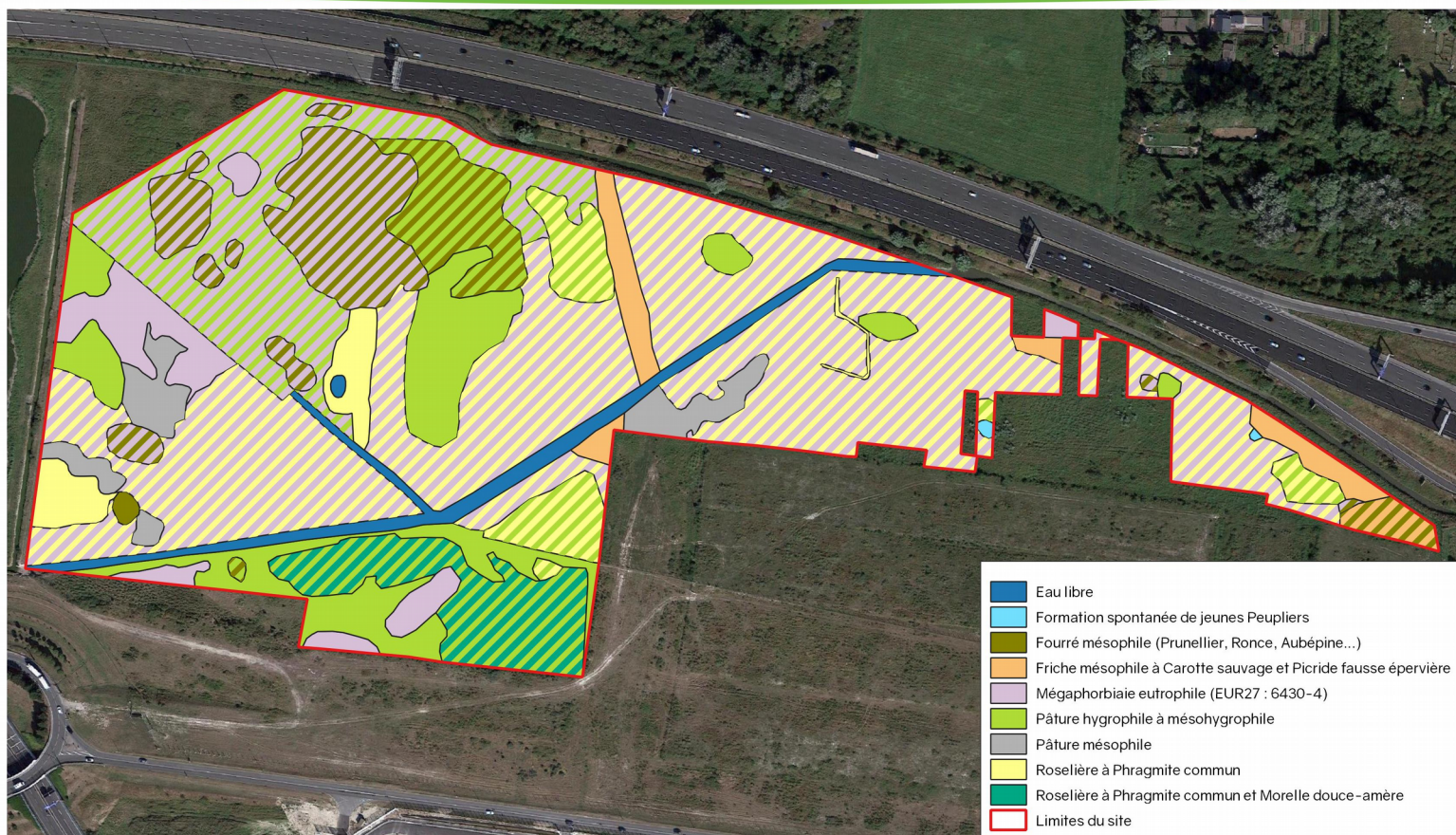
Sur le site, le réseau de fossés est assez dense et principalement artificiel. La construction du Terminal à proximité a en effet modifié l'écoulement des eaux de la majeure partie du réseau naturel. Des fossés drainant les eaux lors de fortes précipitations ont alors été créés remplaçant les linéaires naturels comme la rivière de Laubanie, courant principal qui parcourait le secteur, dont il ne reste actuellement que quelques portions naturelles.

Le site de la Laubanie a été profondément remanié par les travaux de construction du Terminal. Les milieux aquatiques (fossés, watergangs, rivière de Laubanie) ont été remblayés ou détournés. Le cours d'eau a été totalement supprimé pour être reprise dans le réseau d'eaux pluviales du Terminal (source : CEN, 2008). Toutefois, depuis ces travaux, les végétations se sont installées et offrent une diversité de milieux à tendance humide particulièrement intéressants.

Le site est donc composé d'une mosaïque de prairies hygrophiles, mésohygrophiles et mésophiles, de mégaphorbiaies et de roselières traversées par des watergangs équipés d'écluses (au sud-ouest et au nord-est de la zone dite « ZAC II »).

Le pâturage est pratiqué sur site par deux troupeaux d'espèces bovines (Highland cattle et Salers) de 10 à 15 bêtes chacun sur la base des observations réalisées par le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, qui disposaient de parcs de pâturage clôturés.

Le détail des végétations en place est précisé ci-après (sources : CEN, 2021) :



Fond de carte : BD ORTHO® © IGN - Paris - 2018;  
SCAN 25® © IGN - Paris - 2017

Réalisation : Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France - 28/07/2021

Z:\047\_Prairie\_de\_la\_Ferme\_aux\_trois\_Sapins\_Eurotunnel\Cartes\Projets\2021\ZAC II\047\_20210709\_T\_CART\_habnat.qgs

### Cartographie des habitats (sources : CEN, 2021)

#### A. Végétations humides/ amphibies

- Mégaphorbiaie eutrophile (*All/ Convolvulion sepium* Tüxen ex Oberd. 1949) [CB : 37.715 ; Eur27 : 6430-4] :

Dans les zones faiblement pâturées, la mégaphorbiaie s'installe progressivement au sein des prairies de niveau topographique moyen. Il s'agit d'une formation à herbes hautes luxuriantes (Épilobe hérissé, Épiaire des marais, Eupatoire chanvrine, Angélique des bois, etc.) où l'on retrouve parfois des espèces prairiales (*Agrostis stolonifère*, *Pulicaire dysentérique*, *Jonc glauque*, etc.) mais aussi des espèces davantage liées aux friches (*Calamagrostide commune*, *Cirse des champs*, *Cabaret des oiseaux*, etc.). Cette mégaphorbiaie est dominante sur le site mais se retrouve surtout en mosaïque avec d'autres formations comme les roselières ou les prairies.

- Roselière à Phragmite commun (*All/ Phragmition communis* W. Koch 1926) [CB : 53,11] :

Cet habitat comme le précédent s'observe dans les zones faiblement pâturées. Pour autant ce pâturage exerce une pression sur les dynamiques verticale et horizontale de cette végétation qui s'en retrouve dégradée. Elle se caractérise ainsi par une faible hauteur des strates supérieures (80 cm – 1m) et un morcellement des espèces typiques sur la majorité de sa surface. Seul le secteur à l'est, non pâturé lors de la période d'inventaire (juin-juillet 2021) présentait un faciès plus haut (1m20-

1m50) et une meilleure répartition du recouvrement. Cet habitat est très abondant sur le site où il est présent quasi-exclusivement en mosaïque avec d'autres formations (mégaphorbiaie et prairies).

- Roselière à Phragmite commun et Morelle douce-amère (Ass/ *Solano dulcamarae* – *Phragmitetum australis* (Krausch 1965) Succow 1974) [CB : 53,11] :

Cette formation est particulièrement proche de la précédente et subit notamment la même pression de pâturage, laissant s'exprimer les mêmes dégradations structurelles. Toutefois, elle s'en distingue par la présence significative de la Morelle douce-amère à la strate herbacée.

#### B. Fourrés et friches

-Fourré mésophile (Prunellier, Ronce, Aubépine...) (O. *Prunetalia spinosae* Tüxen 1952) [CB : 31.81, 31.811, 31.831] :

Communautés arbustives épineuses des sols fertiles. Ces formations ont des compositions végétales assez hétérogènes en fonction des secteurs. Au nord de la ZAC II, elles sont principalement dominées par l'Aubépine à un style et sont assez éparées, tandis qu'au sud on retrouve des fourrés plus ou moins denses à Prunellier, avec ponctuellement des pieds d'Argousiers et de Cornouiller sanguin. Toutes ces espèces se retrouvent ponctuellement en mélange avec des espèces thermo-héliophiles comme les ronces (*Rubus* sp.). Ce type de végétation reste assez éparé sur le site, peu abondant et se retrouve en mosaïque avec plusieurs végétations herbacées.

-Friche à Carotte commune et Picride fausse-épervière (Ass/ *Dauco carotae* - *Picridetum hieracioidis* (Fab. 1933) Görs 1966 nom. inval. (Art. 3c)) [CB : 87.1] :

Dans les secteurs légèrement surélevés, la végétation pionnière s'apparente à une friche thermophile avec des espèces à port hétérogène, tantôt assez bas avec les pieds plus ou moins pâturés de Calamagrostide commun, et autres graminées (Avoine élevée, Dactyle aggloméré, etc.) tantôt élevé avec des plantes mellifères luxuriantes : Laiteron rude, Carotte sauvage, Picride fausse-épervière, Bardane, Cirse des champs, etc.

#### C. Végétations prairiales

- Pâturage hygrophile à mésohygrophile (All/ *Mentho longifoliae* - *Juncion inflexi* T. Müll. & Görs ex B. Foucault 2008) [CB : 37.242] :

Cette végétation se retrouve dans les secteurs moyennement pâturés à sol plus ou moins engorgés en surface. Elle est caractérisée par la dominance d'un cortège à tendance hygrophile composé de l'Agrostide stolonifère, la Renoncule rampante, la Consoude officinale ou encore le Cirse des marais. Quelques espèces dominantes des habitats contigus se retrouvent également sporadiquement dans cet habitat comme le Phragmite commun ou l'Epilobe hirsute. Le Jonc glauque et la Pulcaire dysentérique ne sont pas particulièrement abondants mais peuvent occasionnellement former des patchs de taille réduite.

- Pâturage mésophile (O/ *Trifolio repentis* - *Phleetalia pratensis* H. Passarge 1969) [CB : 38.1] :

Cette formation s'observe dans les secteurs les plus pâturés sur les niveaux microtopographiquement plus hauts. Elle est dominée par un cortège de graminées souvent difficilement distinguable au vu de la pression de pâturage, comme l'Avoine élevée, la Houlque laineuse et le Dactyle aggloméré. Plusieurs fabacées (Luzerne lupuline et Trèfle rampant) s'étendent parfois sur des secteurs de manière quasiment homogène et monospécifique formant des tapis très ras dans la végétation.

#### D. Autres entités

- Eau libre : pièce d'eau linéaire (watergang) ou surfacique d'eau douce.

- Formation spontanée de Peupliers : des patchs de jeunes Peupliers sont présents à l'est du site de la ZAC II sur deux secteurs de taille anecdotique.

Intitulé fr	Syntaxon	Eur 27	Surface (en ha) hab.simple/ hab.en mosaïque	Proportion hab.simple/ hab.en mosaïque	Rareté	Menace	Pat.
<b>Végétations humides</b>							
Mégaphorbiaie eutrophile	<i>Convolvulion sepium</i> Tüxen ex Oberd. 1949	6430-4	0,58 / 8,32	4,2% / 60,2%	C	LC	pp
Roselière à Phragmite commun	<i>Phragmitum communis</i> W. Koch 1926	-	0,32 / 6,23	2,3% / 45,1%	IPC	LC	pp
Roselière à Phragmite commun et Morelle douce-amère	<i>Solano dulcamarae</i> - <i>Phragmitetum australis</i> (Krausch 1965) Succow 1974	-	0 / 0,78	0% / 5,6%	AR	NT	Oui
<b>Végétations pré-forestières et friches</b>							
Fourré mésophile (Prunellier, Ronce, Aubépine...)	<i>Prunetalia spinosae</i> Tüxen 1952	-	0,02 / 1,68	0,2% / 12,1%	CC	LC	pp
Friche mésophile à Carotte sauvage et Picride fausse épervière	<i>Daucum carotae</i> - <i>Picridetum</i> <i>hieracioidis</i> (Fab. 1933) Görs 1966 nom. inval. (art. 3c)	-	0,37 / 0,11	2,7% / 0,8%	C	LC	Non
<b>Végétations prairiales</b>							
Pâturage mésophile	<i>Trifolium repentis</i> - <i>Phleetafia</i> <i>pratensis</i> H. Passarge 1969	-	0,43 / 0	3,1% / 0%	CC	LC	pp
Pâturage hygrophile à mésohygrophile	<i>Mentha longifoliae</i> - <i>Juncion</i> <i>inflexi</i> T. Müll. & Görs ex B. Foucault 2008	-	1,36 / 3,40	9,9% / 24,6%	IPC	LC	pp
<b>Autres entités</b>							
Formation spontanée de jeunes Peupliers	-	-	0,01 / 0	0,1% / 0%	-	-	-
Eau libre	-	-	0,47 / 0	3,4% / 0%	-	-	-

*Évaluation patrimoniale des habitats (sources : CEN, 2021)*

<b>Roselière à Phragmite commun et Morelle douce-amère</b> <b>'<i>Solano dulcamarae</i> - <i>Phragmitetum australis</i> (Krausch 1965) Succow 1974'</b>				
Structure de l'habitat	Texture/ représentativité des espèces	Fonctionnalité	Espèces indicatrice s/ allochtones	État
Stratification dégradée au regard de la description du cahier d'habitats, absence de strate haute, toutes les espèces sont regroupées en strate mi-haute (80cm-1m) et basse (30-45cm), espèces de l'association agrégées et mal réparties au sein de l'habitat (III)	Moins de 50% des espèces du cortège de référence sont présentes en populations significatives. (II)	Habitat moyennement fonctionnel du fait des conditions hydrologiques qui semblent dégradées et du pâturage. Pour autant l'habitat intégré dans une mosaïque humide. (II)	Aucune espèce indicatrice d'un dysfonctionnement observé (I)	<b>Altéré</b>

*Évaluation de l'état de conservation des végétations d'intérêt patrimonial (sources : CEN, 2021)*

## II.2. Flore

123 espèces floristiques sont connues sur le site (CEN, 2021). 7 sont d'intérêt patrimonial pour la région des Hauts de France en raison de leur statut de menace, de rareté, de protection à l'échelle régionale ou nationale, ou en raison de leur statut de déterminant ZNIEFF : Orchis de Fuchs, Argousier faux-nerprun, Ophrys abeille, Renoncule à feuilles capillaires, Patience des marais, Samole de Valerand et Vesce fausse gesse.

Ces espèces sont pour la plupart typiques de zones humides engorgées à inondées ou des vases exondées (Samole, Patience et Renoncule), quand d'autres sont plus inféodées aux milieux ouverts à tendance mésophile (Orchidées, Vesce...).

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rar.	Men.	Protection	Etat des populations sur site
<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó, 1962	Orchis de Fuchs ; Dactylorhize de Fuchs	AC	LC	R1	Quelques individus (2-3) présents de manière anecdotique dans l'emprise. Présence d'une population importante à l'est du site, en dehors de l'emprise.
<i>Hippophae rhamnoides</i> subsp. <i>rhamnoides</i> L., 1753	Argousier faux-nerprun	AR	LC	Non	Présence de quelques fourrés plus ou moins denses formés par l'espèce.
<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	Ophrys abeille	AC	LC	R1	Quelques individus (4-5) présents de manière anecdotique dans l'emprise.
<i>Ranunculus trichophyllus</i> Chaix, 1785	Renoncule à feuilles capillaires	PC	LC	Non	Quelques individus (2-3) présents de manière anecdotique dans la gouille.
<i>Rumex palustris</i> Sm., 1800	Patience des marais	AR	DD	Non	Population assez importante (de 50 à 60 pieds) mais relativement isolée établie sur le contour de la gouille.
<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	Samole de Valerand ; Mouron d'eau ; Samole	PC	LC	Non	Population de taille moyenne (de 30 à 40 pieds) mais relativement isolée établie sur le contour de la gouille.
<i>Vicia lathyroides</i> L., 1753	Vesce fausse-gesse	IR	DD	Non	Quelques individus (3-4) présents de manière anecdotique dans l'emprise.

Rar. = indice de rareté Hauts-de-France (CRP / CBNBL, 2020) : AC=assez commun ; PC= peu commun ; AR=assez rare

Men. = indice de menace Hauts-de-France (CRP / CBNBL, 2019) : LC= taxon non menace

Protection (CBNBL, 2019) : R1= taxon protégée en Nord-pas de Calais.

### Liste des espèces végétales patrimoniales ou protégées observées en 2021 (CEN)

## II.3. Faune

Dans le présent document, sont considérés comme « d'intérêt patrimonial » les taxons indigènes et non invasifs. La sélection des espèces d'intérêt patrimonial s'appuie sur les critères de rareté, de menace et de protection à différentes échelles géographiques selon la disponibilité de ces informations (local, régional, national, européen et mondial). Le tableau suivant reprend, pour chaque groupe faunistique étudié dans ce document, les critères et les seuils retenus pour la sélection des espèces d'intérêt patrimonial.

Groupes taxonomiques	Statut de menace				Statut de rareté	Statut de protection				
	LRM	LRE	LRN	LRR		RAR_REG	DHFF/DO	(PN)		
Amphibiens et reptiles	Au moins quasi-menacé (NT)	Au moins quasi-menacé (NT)	Au moins quasi-menacé (NT)	Au moins quasi-menacé (NT)	Au moins rare (R)	Inscrit à l'annexe II (DHFF)	-			
Mammifères						Articles I (2012), II (2007; 2011) et III (2011)				
Avifaune				nicheuse					Inscrit à l'annexe I (DO)	-
				hivernante						-
				de passage						-
Odonates (libellules et demoiselles)										
Lépidoptères Papilionoidea (papillons « de jour »)										
Lépidoptères Macro-hétérocères (papillons « de nuit »)				-		-	-		Inscrit à l'annexe II (DHFF)	Articles II et III
Orthoptères (criquets, grillons et sauterelles)				-		Au moins priorité 3	-			
Coléoptères coccinellidae (coccinelles)	-	-	-							
Mollusques	Au moins quasi-menacé (NT)	≥ R				Inscrit à l'annexe II et IV	PII, PIII, PIV			

D'après le référentiel faunistique (CFR, 2019)

LRM = Liste rouge mondiale ; LRE = Liste rouge européenne ; LRN = Liste rouge nationale ; LRR = Liste rouge régionale ; RAR\_REG = Rareté régionale ; DHFF = Directive Européenne « Habitats-Faune-Flore » ; DO = Directive Européenne « Oiseaux » ; PN = Protection nationale

### Liste des critères et seuils retenus pour la sélection des espèces patrimoniales (CEN)

La protection réglementaire est retenue comme un critère de sélection de patrimonialité uniquement pour l'annexe I de la Directive « Oiseaux » et l'annexe II de la Directive « Habitats-faune-flore ». Les protections réglementaires françaises ne sont retenues qu'à titre d'indication et critère de sélection facultatif car ces statuts ne sont pas considérés comme discriminants au regard de la menace ou de la rareté des taxons.

Sont retenues comme espèces d'intérêt patrimonial que celles dont la reproduction ou l'autochtonie est au moins « possible » (ou considérée comme potentielle sur le site) sauf pour les oiseaux dont les espèces utilisatrices pourront faire l'objet d'une évaluation particulière.

Sources des statuts de rareté, menace et protection utilisés : version 2019 du référentiel faunistique régional (CFR, 2019) pour les départements Nord et Pas-de-Calais.

Sont connus sur le site :

- Amphibiens et reptiles : Crapaud commun (*Bufo bufo*) ;
- Mammifères : Lièvre d'Europe et du Lapin de Garenne
- Oiseaux : 40 espèces ont été observées sur le site en 2021, dont 25 peuvent être considérées comme nicheuses et 15 espèces utilisatrices. 15 espèces présentent un intérêt patrimonial, 11 sont des espèces nicheuses et 4 des utilisatrices. L'abondance d'îlots broussailleux favorise la venue d'oiseaux plus ou moins inféodés à ce type de milieux comme la Fauvette grisette, la Linotte mélodieuse, le Tarier pâtre ou le Chardonneret élégant. L'autre cortège dominant est typique des zones herbacées à tendance humide : Phragmite des joncs, le Busard des Roseaux, Gorgebleue à miroir observées au niveau des roselières assez hautes. Certaines espèces occupent des espaces humides plus ras comme les prairies hygrophiles à mésohygrophiles : Cisticole des joncs ou du Pipit farlouse. Pour ce dernier, il tire d'ailleurs avantage de la présence de jeunes arbustes, qu'il utilise régulièrement comme poste de chant. Quelques espèces de ce cortège sont moins exigeantes et se retrouvent également dans les prairies humides plus pour leur structure et leur hauteur que pour leur niveau d'humidité, c'est le cas de l'Alouette des champs ou du Faisan de Colchide. Enfin, le dernier cortège d'oiseaux nicheurs est inféodé aux pièces d'eau : Foulque macroule, Gallinule poule-d'eau, Fuligule morillon, Cygne tuberculé et Canard colvert. Le domaine aquatique est représenté sur site par les larges watergangs qui quadrillent la zone. Ces espèces ont également été observées au niveau du plan d'eau limitrophe à l'ouest.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR NPDC_N	LR_M	LR_E	LR_FR_N	RAR_NPDC	PN	DO	Nicheur sur le site
<i>Alauda arvensis</i> Linné, 1758	Alouette des champs	VU	LC	LC	NT	C	/N	DOII	Probable
<i>Anthus pratensis</i> (Linné, 1758)	Pipit farlouse	VU	LC	NT	VU	AC	PIII	/N	Probable
<i>Aythya fuligula</i> (Linné, 1758)	Fuligule morillon	VU	LC	LC	LC	AR	/N	DOII;DOIII	Possible
<i>Carduelis cannabina</i> (Linné, 1758)	Linotte mélodieuse	VU	LC	LC	VU	AC	PIII	/N	Probable
<i>Carduelis carduelis</i> (Linné, 1758)	Chardonneret élégant	NT	LC	LC	VU	AC	PIII	/N	Probable
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	LC	LC	LC	NT	PC	PIII	/N	Possible
<i>Circus aeruginosus</i> (Linné, 1758)	Busard des roseaux	VU	LC	LC	NT	AC	PIII	DOI	Probable
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	VU	LC	LC	VU	R	PIII	/N	Probable
<i>Fulica atra</i> Linné, 1758	Foulque macroule	LC	LC	NT	LC	AC	/N	DOII;DOIII	Possible
<i>Luscinia svecica</i> (Linné, 1758)	Gorgebleue à miroir	LC	LC	LC	LC	PC	PIII	DOI	Probable
<i>Saxicola torquatus</i> (Linné, 1766)	Tarier pâtre	NT	LC	LC	NT	AC	PIII	/N	Probable

- 7 espèces d'odonates : 2 espèces présentent un statut d'autochtonie certain : Anax empereur et Naïade au corps vert ;
- 9 espèces de rhopalocères ont été observées et sont communes à très communes en région et ne bénéficient d'aucun statut de protection ;
- Une espèce d'hétérocères a été contactée sur le site : Sphinx de l'Epilobe, considéré comme très rare en région ;
- Trois espèces d'orthoptères ont été observées (absence d'inventaire mené en période favorable à l'identification des espèces) dont le Conocéphale des roseaux, est patrimoniale. En effet, l'espèce est classée « menacée, à surveiller » en France. Celle-ci est strictement inféodée aux zones humides et se retrouve principalement dans des prairies de fauche, des jonchaies ou des mégaphorbiaies. C'est dans ce dernier type d'habitat que quelques individus ont été contactés en juillet. Les autres espèces sont plus communes et se retrouvent dans de nombreux biotopes.

## II.4. Continuités et fonctionnalités

Le site de la Laubanie jouxte « le Vivier », qui fait l'objet d'une valorisation écologique s'appuyant sur un plan de gestion (CEN, 2008).

Par ailleurs, une grande partie de la zone dite ZAC II dispose de milieux naturels ou assimilés, avec une valorisation écologique par pâturage extensif bovin, par exemple.

Les continuités écologiques et les modalités de gestion hydraulique ne sont pas connues de manière exhaustive. On peut noter que les obligations de clôture, que ce soit pour le pâturage mais plus généralement pour des questions de sécurité, peuvent constituer des limites pour la petite faune terrestre.

Les infrastructures routières qui quadrillent le secteur limitent la perméabilité pour la faune et les échanges avec les friches voisines, par exemple vers la zone des Pierrettes, s'en trouvent réduits.

Si le site offre des richesses écologiques déjà importantes, les perspectives de valorisation concernent l'amélioration des continuités voire de la qualité des eaux.

## III. Perspectives de valorisation écologique du site

Le site a été retenu au titre des mesures compensatoires des projets suivants :

- Aménagements indispensables au rétablissement des contrôles à la frontière avec le Royaume-Uni relatif aux flux de marchandises transitant par le tunnel trans-manche, à savoir un service de contrôle douanier et un service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire appelé « SIVEP-DOUANES » ;

- Aménagement du parking export poids-lourds, pour le Brexit.

Le site de Laubanie sur Calais est donc associé au site de la plaine de Sangatte dans le cadre des mesures compensatoires.

A ce titre, les mesures de compensation liées aux projets dits « SIVEP DOUANES » et « parking export poids-lourds » sur le site de la Laubanie visent la restauration et la gestion de milieux humides eu égard à :

- La destruction de respectivement 5,56 ha et 2095 m<sup>2</sup> de zones humides pour respectivement le projet de parking export et le « SIVEP Douanes » ;

- La destruction de pieds d'espèces végétales protégées suivantes : Orchis de Fuchs (*Dactylorhiza fuchsii*), Orchis négligé (*Dactylorhiza praetermissa*), Jonc à tépales obtus (*Juncus subnodulosus*), Butome en ombelle (*Butomus umbellatus*), Œnanthe aquatique, (*Oenanthe aquatica*)

- La destruction, l'altération ou la dégradation d'habitats favorables à l'hibernation, la reproduction et à la chasse des amphibiens : Crapaud commun (*Bufo bufo*), Crapaud calamite (*Epidalea calamita*), Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*) ;

- La destruction, l'altération ou la dégradation d'habitats de reproduction, d'aires de repos et de zones de chasse de différentes espèces d'oiseaux qui seront donc visées par les mesures de compensation sur le site de la Laubanie : le Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*), la Rousserolle effarvatte, (*Acrocephalus scirpaceus*), le Pipit farlouse (*Anthus pratensis*), Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*), Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*), Fuligule milouin (*Aythya ferina*), Fuligule morillon (*Aythya fuligula*).

L'APPB vise donc à assurer la préservation des milieux favorables à ces différentes espèces sans venir compromettre les habitats des espèces déjà présentes et patrimoniales.



**L'objectif assigné au site de la Laubanie est donc la reproduction des espèces d'oiseaux et d'amphibiens protégées inféodées aux milieux aquatiques et humides sus-visées et dans un premier temps le développement des habitats favorables aux espèces végétales protégées inféodées aux milieux aquatiques et humides sus-visées puis l'installation de populations viables de ces espèces.**

L'arrêté préfectoral prévoit un certain nombre de travaux d'aménagements et de gestion.

Le plan de gestion conservatoire précisera les modalités d'aménagement et de gestion des sites de compensation et intégrera les modalités du suivi écologique des sites de compensation.

Sur la base d'une définition d'objectifs à long terme, des objectifs opérationnels seront établis pour les cinq ans à venir et les actions correspondantes seront déclinées dont les travaux de génie écologique et les opérations de gestion conservatoire. Le plan de gestion sera mis en œuvre sans délai après approbation du Préfet et donne lieu à une évaluation et une actualisation tous les 5 ans pendant 30 ans au moins.

Un comité consultatif de gestion (SE04) composé *a minima* des services de l'État, du propriétaire, du gestionnaire, d'une association de protection de la nature présente en région sera mis en place et se réunira au moins une fois par an dans les cinq premières années qui suivent la signature de l'arrêté préfectoral autorisant le projet « parking export » (puis fréquence à convenir collectivement avec validation par les services de l'État avec une fréquence d'au moins 3 fois sur 10 ans), pour donner un avis sur les opérations réalisées l'année précédente et celles projetées l'année n+1 et suivre les évolutions des sites de compensation sur le plan écologique (appréciation de la trajectoire en vue d'atteindre les objectifs).

Un relevé de décision reprenant les points abordés et les conclusions quant à la trajectoire vers l'atteinte des objectifs de compensation sera rédigé et adressé avec les documents produits pour l'occasion, par le pétitionnaire aux services de l'État dans les 3 mois suivant la tenue de la réunion.

Les opérations visent notamment la mise en place de pratiques agricoles à des fins conservatoires impliquant la mise en place d'un outil de partenariat avec un agriculteur en vue d'une gestion conservatoire des milieux ouverts intégrant un cahier des charges à des fins de gestion conservatoire (notamment : type de bétail, pression et périodes de pâturage, modalités des éventuels traitements prophylactiques, absence de fertilisants, herbicides, fongicides et autre produit phytosanitaire visant la flore, absence d'affouragement).

Le maintien voire l'extension des milieux ouverts humides impliquera :

- Une fauche triennale exportatrice tardive avec valorisation des produits de fauche. Une coupe mécanique plus précoce pourra cibler le Chardon des champs (*Cirsium arvense*) si nécessaire ;
- Un allègement de la pression de pâturage par les bovins par rapport aux pratiques actuelles et maîtrise des divers traitements prophylactiques visant un pâturage extensif favorable à la qualité de l'eau et aux espèces animales et végétales des milieux humides.

La lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes (mesure A.8.a5.) est également visée.

Le site de compensation fait l'objet d'une veille afin de prévenir de l'installation de toute station d'espèce végétale exotique envahissante ou de fréquentation de toute espèce animale exotique envahissante. Les moyens sont mis en œuvre pour éliminer voire *a minima* contenir les-dites espèces sur le site de compensation et limiter tout risque de prolifération sur la zone et à l'extérieur.

Des expertises et suivis écologiques (SE02) sont réalisés pendant toute la durée du plan de gestion et y sont déclinés. Ils couvrent les habitats naturels dont les zones humides (fréquence : tous les 5 ans à partir de l'année suivant la signature du présent arrêté, avec cartographie SE01) et *a minima* les groupes suivants : flore, lépidoptères, odonates, orthoptères, amphibiens, reptiles, oiseaux,

mammifères terrestres et chiroptères (tous les 2 ans à partir de l'année suivant la signature du présent arrêté). Des espèces patrimoniales prioritaires visées dans l'arrêté préfectoral seront également suivies (estimation du nombre d'individus/couples) tous les ans. Une cartographie des habitats naturels sera réalisée tous les 5 ans en démarrant en 2023, avec une attention particulière sur l'évolution et la structuration des roselières. Des relevés phytosociologiques permettront de vérifier l'état de conservation des végétations et de la flore patrimoniales.

Un protocole de suivi est préalablement transmis avant le 31 décembre 2021 pour validation par la DREAL Hauts-de-France.

#### **IV. Menaces pesant sur le site**

Le contexte de ce site plaide en faveur d'une préservation de longue durée, eu égard au caractère humide présent et aux engagements associés dans le plan de gestion du secteur.

Toutefois, les perspectives de développement d'Eurotunnel, la proximité de l'A16 et le développement récent du SIVEP DOUANES constituent des menaces non négligeables quant à la pérennité de ce site.

Par ailleurs, sont à signaler :

- La baisse généralisée des niveaux d'eau ;
- L'enrichissement trophique des eaux ;
- Le surpâturage ;
- La dynamique naturelle de fermeture des milieux ;
- L'engorgement prolongé des prairies en eau.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord et du Pas-de-Calais. Les prairies de la ferme des Trois Sapins (Calais, Coquelles, Fréthun, 62) – Plan de gestion 2009-2013, 160 pages. 2008.

GetLink. Dossier de demande d'autorisation, 2021.

## **ANNEXES POUR LE SITE DE LA LAUBANIE**

# Inventaire floristique

## Légende (CRP/CBNBL, 2016) :

### Statuts d'indigénat en région Nord-Pas de Calais :

I = Indigène

C = Cultivé

N = Sténonaturalisé

Z = Eurynaturalisé

? = indication complémentaire de statut douteux ou incertain se plaçant après le code de statut

Si le taxon possède plusieurs statuts, on indique en premier lieu le ou les statut(s) dominant(s) suivi(s) éventuellement entre parenthèses par le ou les autres statuts, dit(s) secondaire(s).

### Menace en région Nord-Pas de Calais :

VU : taxon vulnérable

NT : taxon quasi menacé

LC : taxon de préoccupation mineure

### Rareté en région Nord-Pas de Calais :

R : rare

AR : assez rare

PC : peu commune

AC : assez commune

C : commune

CC : très commune

### Protection régionale : oui : taxon protégé dans le NPC au titre de l'arrêté du 1/04/1991

### Patrimonialité régionale : en gris : taxons d'intérêt patrimonial pour le Nord-Pas de Calais.

Observatrices : Chloé PAYELLE (CEN Hauts-de-France), Aline HUG (CEN Hauts-de-France)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté	Menace régionale	Intérêt patrimonial	EE E	Protection
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille	CC	LC	Non	N	Non
<i>Aegopodium podagraria</i> L., 1753	Égopode podagraire ; Podagraire ; Herbe aux goutteux	CC	LC	Non	N	Non
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère	CC	LC	Non	N	Non
<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753	Vulpin des prés (s.l.)	C	LC	Non	N	Non
<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	Angélique sauvage (s.l.)	CC	LC	Non	N	Non
<i>Arctium lappa</i> L., 1753	Grande bardane	C	LC	Non	N	Non
<i>Argentina anserina</i> (L.) Rydb., 1899	Potentille des oies (s.l.) ; Anserine	CC	LC	Non	N	Non
<i>Arrhenatherum elatius</i> subsp. <i>elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé	CC	LC	Non	N	Non
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune ; Herbe à cent goûts	CC	LC	Non	N	Non
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette vivace	CC	LC	Non	N	Non
<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Chlore perfoliée (s.l.)	AC	LC	Non	N	Non
<i>Brassica nigra</i> (L.) W.D.J.Koch, 1833	Moutarde noire	AC	LC	Non	N	Non
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou (s.l.)	CC	LC	pp	N	Non
<i>Calamagrostis epigejos</i> subsp. <i>epigejos</i> (L.) Roth, 1788	Calamagrostide commune	C	LC	Non	N	Non
<i>Carex acutiformis</i> Ehrh., 1789	Laïche des marais	C	LC	Non	N	Non
<i>Carex disticha</i> Huds., 1762	Laïche distique	AC	LC	Non	N	Non
<i>Carex hirta</i> L., 1753	Laïche hérissée ; Laïche velue	C	LC	Non	N	Non
<i>Carex otrubae</i> Podp., 1922	Laïche cuivrée	AC	LC	Non	N	Non

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté	Menace régionale	Intérêt patrimonial	EE E	Protection
<i>Carex riparia</i> Curtis, 1783	Laîche des rives	C	LC	Non	N	Non
<i>Centaurea decipiens</i> Thuill., 1799	Centaurée trompeuse	CC	LC	Non	N	Non
<i>Centaureum erythraea</i> Rafn, 1800	Petite-centaurée commune (s.l.)	C	LC	Non	N	Non
<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	Céraiste commun (s.l.)	CC	LC	Non	N	Non
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	CC	LC	Non	N	Non
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des marais	C	LC	Non	N	Non
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun (s.l.)	CC	LC	Non	N	Non
<i>Conium maculatum</i> L., 1753	Grande ciguë	PC	LC	Non	N	Non
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs	CC	LC	Non	N	Non
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liseron des haies	CC	LC	Non	N	Non
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin (s.l.)	CC	LC	Non	N	Non
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style	CC	LC	Non	N	Non
<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré	CC	LC	Non	N	Non
<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó, 1962	Orchis de Fuchs ; Dactylorhize de Fuchs	AC	LC	Non	N	Oui (régional)
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage (s.l.)	CC	LC	Non	N	Non
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cardère sauvage ; Cabaret des oiseaux	CC	LC	Non	N	Non
<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent commun (s.l.)	CC	LC	Non	N	Non
<i>Epilobium ciliatum</i> Raf., 1808	Épilobe cilié	AC	NAa	Non	N	Non
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Épilobe hérissé	CC	LC	Non	N	Non
<i>Equisetum palustre</i> L., 1753	Prêle des marais	C	LC	Non	N	Non
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Vergerette du Canada	CC	NAa	Non	N	Non
<i>Eryngium tetraspermum</i> L., 1753	Vesce à quatre graines ; Cicérole	C	LC	Non	N	Non
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire chanvrine (s.l.)	CC	LC	Non	N	Non
<i>Festuca gr. ovina</i>	Fétuque ovine (groupe)	C			N	
<i>Festuca gr. rubra</i>	Fétuque rouge (groupe)	CC			N	
<i>Galeopsis tetrahit</i> L., 1753	Galéopsis tétrahit	CC	LC	Non	N	Non
<i>Galium aparine</i> subsp. <i>aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron	CC	LC	Non	N	Non
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant	CC	LC	Non	N	Non
<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	Picride fausse-vipérine	C	LC	Non	N	Non
<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	Berce commune (s.l.) ; Berce des prés ; Grande berce	CC	LC	Non	N	Non
<i>Hippophae rhamnoides</i> subsp. <i>rhamnoides</i> L., 1753	Argousier faux-nerprun	AR	LC	Oui	N	Non
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse (s.l.)	CC	LC	Non	N	Non
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée	CC	LC	Non	N	Non
<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	Iris jaune ; Iris faux-acore ; Iris des marais	CC	LC	Non	N	Non
<i>Jacobaea erucifolia</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Séneçon à feuilles de roquette (s.l.)	C	LC	Non	N	Non
<i>Jacobaea vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> Gaertn., 1791	Séneçon jacobée ; Jacobée	CC	LC	Non	N	Non
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque	CC	LC	Non	N	Non
<i>Lamium album</i> L., 1753	Lamier blanc ; Ortie blanche	CC	LC	Non	N	Non
<i>Lepidium draba</i> L., 1753	Passerage drave ; Cardaire drave	AC	NAa	Non	N	Non
<i>Leucanthemum gr. vulgare</i>	Grande marguerite (groupe)	CC			N	
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troène commun	CC	LC	Non	N	Non
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace	CC	LC	Non	N	Non
<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé (s.l.)	CC	LC	Non	N	Non
<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	Lycophe d'Europe ; Pied-de-loup	C	LC	Non	N	Non
<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge (s.l.)	CC	LC	Non	N	Non
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune	C	LC	Non	N	Non
<i>Matricaria chamomilla</i> L., 1753	Matricaire camomille	CC	LC	Non	N	Non
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline ; Minette ; Mignonnette	CC	LC	Non	N	Non
<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	Menthe aquatique	C	LC	Non	N	Non
<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel, 1814	Myosotis hérissé (s.l.)	AC	LC	Non	N	Non

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté	Menace régionale	Intérêt patrimonial	EE E	Protection
<i>Myosotis scorpioides</i> L., 1753	Myosotis des marais	C	LC	Non	N	Non
<i>Ononis spinosa</i> L., 1753	Bugrane épineuse	C	LC	Non	N	Non
<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	Ophrys abeille	AC	LC	Non	N	Oui (régional)
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Grand coquelicot	CC	LC	Non	N	Non
<i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	Panais cultivé (s.l.)	CC	LC	Non	N	Non
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	Renouée persicaire ; Persicaire	CC	LC	Non	N	Non
<i>Phleum pratense</i> L., 1753	Fléole des prés	CC	LC	Non	N	Non
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau commun ; Phragmite	C	LC	Non	N	Non
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé	CC	LC	Non	N	Non
<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain à larges feuilles (s.l.)	CC	LC	Non	N	Non
<i>Plantago media</i> L., 1753	Plantain moyen (s.l.)	AC	LC	Non	N	Non
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel (s.l.)	CC	LC	Non	N	Non
<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés	CC	LC	Non	N	Non
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun (s.l.)	CC	LC	Non	N	Non
<i>Populus alba</i> L., 1753	Peuplier blanc ; Ypréau	PC?	NAa	Non	N	Non
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante ; Quintefeuille	CC	LC	Non	N	Non
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune	CC	LC	Non	N	Non
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Prunellier ; Épine noire	CC	LC	Non	N	Non
<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique	C	LC	Non	N	Non
<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Renoncule âcre (s.l.)	CC	LC	Non	N	Non
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante	CC	LC	Non	N	Non
<i>Ranunculus trichophyllus</i> Chaix, 1785	Renoncule à feuilles capillaires	PC	LC	Oui	N	Non
<i>Raphanus raphanistrum</i> L., 1753	Radis ravenelle (s.l.) ; Radis sauvage (s.l.)	C	LC	Non	N	Non
<i>Rosa</i> L., 1753	Rosier ; Églantier (G)	P				
<i>Rubus caesius</i> L., 1753	Ronce bleuâtre	CC	LC	Non	N	Non
<i>Rubus</i> L., 1753	Ronce (G)	P				
<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	Patience agglomérée	C	LC	Non	N	Non
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Patience crépue	CC	LC	Non	N	Non
<i>Rumex palustris</i> Sm., 1800	Patience des marais	AR	DD	Oui	N	Non
<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	Samole de Valerand ; Mouron d'eau ; Samole	PC	LC	Oui	N	Non
<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque roseau (s.l.)	CC	LC	Non	N	Non
<i>Scrophularia auriculata</i> L., 1753	Scrofulaire aquatique (s.l.)	C	LC	Non	N	Non
<i>Sinapis arvensis</i> L., 1753	Moutarde des champs (s.l.)	CC	LC	Non	N	Non
<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Mortelle douce-amère	CC	LC	Non	N	Non
<i>Sonchus arvensis</i> L., 1753	Laiteron des champs (s.l.)	CC	LC	Non	N	Non
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude (s.l.) ; Laiteron épineux	CC	LC	Non	N	Non
<i>Stachys palustris</i> L., 1753	Épiaire des marais ; Ortie bourbière	C	LC	Non	N	Non
<i>Symphytum officinale</i> L., 1753	Consoude officinale (s.l.)	CC	LC	Non	N	Non
<i>Tanacetum vulgare</i> L., 1753	Tanaisie commune ; Herbe aux vers	CC	LC	Non	N	Non
<i>Taraxacum</i> F.H.Wigg.	Pissenlit (G)	P				
<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilis des champs (s.l.)	PC	LC	Non	N	Non
<i>Tragopogon pratensis</i> subsp. <i>pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés	C	LC	Non	N	Non
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle des champs	C	LC	Non	N	Non
<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	Trèfle douteux	CC	LC	Non	N	Non
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés	CC	LC	Non	N	Non
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle blanc ; Trèfle rampant	CC	LC	Non	N	Non
<i>Trigonella officinalis</i> (L.) Coulot & Ra-baute, 2013	Mélilot officinal ; Mélilot jaune	AC	LC	Non	N	Non
<i>Tripleurospermum inodorum</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Matricaire inodore	CC	LC	Non	N	Non
<i>Tussilago farfara</i> L., 1753	Tussilage ; Pas-d'âne	CC	LC	Non	N	Non
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Grande ortie (s.l.) ; Ortie dioïque (s.l.)	CC	LC	Non	N	Non

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté	Menace régionale	Intérêt patrimonial	EE E	Protection
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale	CC	LC	Non	N	Non
<i>Vicia cracca</i> L., 1753	Vesce à épis	CC	LC	Non	N	Non
<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray, 1821	Vesce hérissée	C	LC	Non	N	Non
<i>Vicia lathyroides</i> L., 1753	Vesce fausse-gesse	R	DD	Oui	N	Non
<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée (s.l.)	AR?	NAo	Non	N	Non



## INVENTAIRES FAUNISTIQUES

### AMPHIBIENS

Observatrice : Aline HUG (CEN Hauts-de-France)

Nom vernaculaire	Nom vernaculaire	LR_NPDC	LR_FR	LR_E	LR_M	RAR_NPDC	PN	DH
<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	Crapaud commun	LC	LC	LC	LC	CC	PIII	/N

### ARAIGNÉES

Observatrice : Aline HUG (CEN Hauts-de-France)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR_NPDC	LR_FR	LR_E	RAR_NPDC	PN	DH
<i>Araneus diadematus</i> Clerck, 1758	Épeire diadème	LC	/N	/N	CC	/N	/N
<i>Pisaura mirabilis</i> (Clerck, 1757)	Pisaure admirable	LC	/N	/N	CC	/N	/N
<i>Tetragnatha</i> sp.	Tetragnathe	/	/N	/N	/	/N	/N

### AVIFAUNE

Observatrices : Chloé PAYELLE (CEN Hauts-de-France), Aline HUG (CEN Hauts-de-France)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR_NPDC_N	LR_M	LR_E	LR_FR_N	LR_FR_H	LR_FR_P	RAR_NPDC	PN	DO	Nidification	Nicheur sur le site
<i>Acrocephalus schoenobaenus</i> (Linné, 1758)	Phragmite des joncs	LC	LC	LC	LC	/N	DD	AC	PIII	/N	1	Probable
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linné, 1758)	Chevalier guignette	/N	LC	LC	NT	NAc	DD	RR	PIII	/N	0	Non
<i>Alauda arvensis</i> Linné, 1758	Alouette des champs	VU	LC	LC	NT	LC	NAd	C	/N	DOII	1	Probable
<i>Anas platyrhynchos</i> Linné, 1758	Canard colvert	LC	LC	LC	LC	LC	NAd	AC	/N	DOII;DOIII	1	Possible
<i>Anthus pratensis</i> (Linné, 1758)	Pipit farlouse	VU	LC	NT	VU	DD	NAd	AC	PIII	/N	1	Probable
<i>Ardea cinerea</i> Linné, 1758	Héron cendré	LC	LC	LC	LC	NAc	NAd	PC	PIII	/N	1	Non
<i>Aythya fuligula</i> (Linné, 1758)	Fuligule morillon	VU	LC	LC	LC	NT	/N	AR	/N	DOII;DOIII	1	Non
<i>Buteo buteo</i> (Linné, 1758)	Buse variable	LC	LC	LC	LC	NAc	NAd	C	PIII	/N	1	Non
<i>Carduelis cannabina</i> (Linné, 1758)	Linotte mélodieuse	VU	LC	LC	VU	NAd	NAd	AC	PIII	/N	1	Probable
<i>Carduelis carduelis</i> (Linné, 1758)	Chardonneret élégant	NT	LC	LC	VU	NAd	NAd	AC	PIII	/N	1	Probable

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR NPDC_N	LR_M	LR_E	LR_FR_N	LR_FR_H	LR_FR_P	RAR_NPDC	PN	DO	Nidification	Nicheur sur le site
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	LC	LC	LC	NT	/N	/N	PC	PIII	/N	1	Possible
<i>Chroicocephalus ridibundus</i> (Linné, 1766)	Mouette rieuse	LC	LC	LC	NT	LC	NAd	AR	PIII	DOII	1	Non
<i>Circus aeruginosus</i> (Linné, 1758)	Busard des roseaux	VU	LC	LC	NT	NAd	NAd	AC	PIII	DOI	1	Probable
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	VU	LC	LC	VU	/N	/N	R	PIII	/N	1	Probable
<i>Columba palumbus</i> Linné, 1758	Pigeon ramier	LC	LC	LC	LC	LC	NAd	C	/N	DOII;DOIII	1	Probable
<i>Corvus corone</i> Linné, 1758	Corneille noire	LC	LC	LC	LC	NAd	/N	AC	/N	DOII	1	Non
<i>Cyanistes caeruleus</i> Linné, 1758	Mésange bleue	LC	LC	LC	LC	/N	NAb	C	PIII	/N	1	Possible
<i>Cygnus olor</i> (Gmelin, 1789)	Cygne tuberculé	LC	LC	LC	LC	NAc	/N	AC	PIII	DOII	1	Probable
<i>Delichon urbicum</i> (Linné, 1758)	Hirondelle de fenêtre	NT	LC	LC	NT	/N	DD	AC	PIII	/N	1	Non
<i>Egretta garzetta</i> (Linné, 1766)	Aigrette garzette	VU	LC	LC	LC	NAc	/N	R	PIII	DOI	1	Non
<i>Erithacus rubecula</i> (Linné, 1758)	Rougegorge familier	LC	LC	LC	LC	NAd	NAd	AC	PIII	/N	1	Possible
<i>Falco tinnunculus</i> Linné, 1758	Faucon crécerelle	VU	LC	LC	NT	NAd	NAd	C	PIII	/N	1	Non
<i>Fulica atra</i> Linné, 1758	Foulque macroule	LC	LC	NT	LC	NAc	NAc	AC	/N	DOII;DOIII	1	Possible
<i>Gallinula chloropus</i> (Linné, 1758)	Gallinule poule-d'eau	LC	LC	LC	LC	NAd	NAd	AC	/N	DOII	1	Possible
<i>Larus argentatus</i> Pontoppidan, 1763	Goéland argenté	VU	LC	NT	NT	NAc	/N	AR	PIII	DOII	1	Non
<i>Larus fuscus</i> Linné, 1758	Goéland brun	NT	LC	LC	LC	LC	NAc	R	PIII	DOII	1	Non
<i>Luscinia svecica</i> (Linné, 1758)	Gorgebleue à miroir	LC	LC	LC	LC	/N	NAc	PC	PIII	DOI	1	Probable
<i>Parus major</i> Linné, 1758	Mésange charbonnière	LC	LC	LC	LC	NAb	NAd	C	PIII	/N	1	Possible
<i>Passer domesticus</i> (Linné, 1758)	Moineau domestique	NT	LC	LC	LC	/N	NAb	AC	PIII	/N	1	Non
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linné, 1758)	Grand Cormoran	LC	LC	LC	LC	LC	NAd	R	PIII	/N	1	Non
<i>Phasianus colchicus</i> Linné, 1758	Faisan de Colchide	LC	LC	LC	LC	/N	/N	AC	/N	DOII;DOIII	1	Possible
<i>Pica pica</i> (Linné, 1758)	Pie bavarde	LC	LC	LC	LC	/N	/N	C	/N	DOII	1	Non
<i>Prunella modularis</i> (Linné, 1758)	Accenteur mouchet	LC	LC	LC	LC	NAc	/N	C	PIII	/N	1	Possible
<i>Saxicola torquatus</i> (Linné, 1766)	Tarier pâtre	NT	LC	LC	NT	NAd	NAd	AC	PIII	/N	1	Probable
<i>Streptopelia decaocto</i> (Frivaldszky, 1838)	Tourterelle turque	LC	LC	LC	LC	/N	NAd	AC	/N	DOII	1	Possible
<i>Sturnus vulgaris</i> Linné, 1758	Étourneau sansonnet	VU	LC	LC	LC	LC	NAc	AC	/N	DOII	1	Non
<i>Sylvia atricapilla</i> (Linné, 1758)	Fauvette à tête noire	LC	LC	LC	LC	NAc	NAc	C	PIII	/N	1	Possible
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	LC	LC	LC	LC	/N	DD	AC	PIII	/N	1	Probable
<i>Turdus merula</i> Linné, 1758	Merle noir	LC	LC	LC	LC	NAd	NAd	C	/N	DOII	1	Possible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR_NPDC_N	LR_M	LR_E	LR_FR_N	LR_FR_H	LR_FR_P	RAR_NPDC	PN	DO	Nidification	Nicheur sur le site
<i>Turdus philomelos Brehm, 1831</i>	Grive musicienne	LC	LC	LC	LC	NAd	NAd	C	/N	DOII	1	Non

## MAMMIFÈRES

Observatrice : Aline HUG (CEN Hauts-de-France)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR_NPDC	LR_FRANCE	LR_EUROPE	LR_MONDE	RAR_NPDC	PN	DH	DET_ZNIEFF
<i>Lepus europaeus Pallas, 1778</i>	Lièvre d'Europe	I	LC	LC	LC	CC	/N	/N	/N
<i>Oryctolagus cuniculus (Linnaeus, 1758)</i>	Lapin de garenne	/N	NT	NT	NT	CC	/N	/N	/N

## ODONATES

Observatrice : Aline HUG (CEN Hauts-de-France)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR_NPDC	LR_FRANCE	LR_EUROPE	LR_MONDE	RAR_NPDC	PN	DH	DET_ZNIEFF
<i>Anax imperator Leach, 1815</i>	Anax empereur (L')	LC	LC	LC	LC	C	/N	/N	/N
<i>Crocothemis erythraea (Brullé, 1832)</i>	Crocothemis écarlate	LC	LC	LC	LC	C	/N	/N	/N
<i>Enallagma cyathigerum (Charpentier, 1840)</i>	Agrion porte-coupe	LC	LC	LC	LC	C	/N	/N	/N
<i>Erythromma viridulum (Charpentier, 1840)</i>	Naïade au corps vert	LC	LC	LC	LC	C	/N	/N	/N
<i>Ischnura elegans (Vander Linden, 1820)</i>	Agrion élégant	LC	LC	LC	LC	CC	/N	/N	/N
<i>Ischnura pumilio (Charpentier, 1825)</i>	Agrion nain (L')	LC	LC	LC	LC	PC	/N	/N	/N
<i>Orthetrum cancellatum (Linnaeus, 1758)</i>	Orthétrum réticulé	LC	LC	LC	LC	CC	/N	/N	/N

## LÉPIDOPTÈRES RHOPALOCÈRES

Observatrice : Aline HUG (CEN Hauts-de-France)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR_NPDC	LR_FRANCE	LR_EUROPE	LR_MONDE	RAR_NPDC	PN	DH
<i>Aglais io (Linnaeus, 1758)</i>	Paon-du-jour (Le), Paon de jour (Le), Oeil -de-Paon-du-Jour (Le), Paon (Le), Oeil-de-Paon (L')	LC	LC	LC	/N	CC	/N	/N
<i>Aglais urticae (Linnaeus, 1758)</i>	Petite Tortue (La), Vanesse de l'Ortie (La), Petit-Renard (Le)	LC	LC	LC	/N	C	/N	/N
<i>Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)</i>	Myrtil (Le), Myrtille (Le), Jurtine (La), Janire (La)	LC	LC	LC	/N	CC	/N	/N
<i>Pieris brassicae (Linnaeus, 1758)</i>	Piéride du Chou (La), Grande Piéride du Chou (La), Pa-pillon du Chou (Le)	LC	LC	LC	/N	CC	/N	/N

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR_NPDC	LR_FRANCE	LR_EUROPE	LR_MONDE	RAR_NPDC	PN	DH
<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride du Navet (La), Papillon blanc veiné de vert (Le)	LC	LC	LC	/N	CC	/N	/N
<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride de la Rave (La), Petit Blanc du Chou (Le), Petite Piéride du Chou (La)	LC	LC	LC	/N	CC	/N	/N
<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)	Amaryllis (L'), Satyre tithon (Le), Titon (Le)	LC	LC	LC	/N	C	/N	/N
<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le), Amiral (L'), Vanesse Vulcain (La), Chiffre (Le), Atalante (L')	NA	LC	LC	/N	CC	/N	/N
<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons (La), Belle-Dame (La), Vanesse de L'Artichaut (La), Vanesse du Chardon (La), Nymphé des Chardons (La)	NA	LC	LC	/N	C	/N	/N

### LÉPIDOPTÈRES HÉTÉROCÈRES

Observatrice : Aline HUG (CEN Hauts-de-France)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR_NPDC	LR_FR	LR_E	LR_M	RAR_NPDC	PN	DH	DET_ZNIEFF
<i>Proserpinus proserpina</i> (Pallas, 1772)	Sphinx de l'Épilobe (Le), Sphinx de l'Oenothère (Le)	/N	/N	/N	/N	RR	PII	DHI V	/N

### ORTHOPTÈRES

Observatrice: Aline HUG (CEN Hauts-de-France)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR_NPD C	LR_FRANC E	LR EU- RÔPE	LR_MOND E	RAR_NPD C	P N	DH	DET_ZNIEFF F
<i>Conocephalus dorsalis</i> (Latreille, 1804)	Concéphale des Roseaux	/N	3	LC	/N	AC	/N	/N	ZI
<i>Pseudochorthippus parallelus parallelus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet des pâtures	/N	4	LC	/N	CC	/N	/N	/N
<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte, Sauterelle verte (des prés), Tettigonie verte, Sauterelle à cou-telas	/N	4	LC	/N	C	/N	/N	/N